

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 07901

Numéro SIREN : 397 552 811

Nom ou dénomination : ENGIE FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2021 sous le numéro de dépôt 31106

ENGIE FINANCE

Société Anonyme

1, place Samuel de Champlain

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ENGIE FINANCE

Société Anonyme

1, place Samuel de Champlain

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société ENGIE Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENGIE FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note sur les règles et méthodes comptables de l'annexe, votre société contracte des instruments financiers de gré à gré afin d'optimiser le coût de son endettement et/ou de se protéger contre une éventuelle hausse des taux d'intérêts et contre une évolution défavorable des taux de change. Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés aux opérations sur instruments financiers, dans le cas où ces instruments ne répondent pas aux critères de qualification de couverture. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du respect des critères de qualification de couverture ainsi que du montant des provisions éventuellement constituées s'est fondée sur

l'analyse des processus mis en place par la Direction pour identifier et évaluer ces risques et déterminer, au besoin, le montant des provisions nécessaires.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Olivier BROISSAND

COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Société anonyme

1 place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	3
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Identification de la société.....	9
Principaux évènements de l'exercice.....	9
Règles et méthodes comptables.....	9
Comparabilité des exercices.....	11
Evénements post clôture.....	11
INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	12
Immobilisations.....	13
Etats des échéances des créances et des dettes.....	14
Charges à payer.....	15
Produits à recevoir.....	16
Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	17
Variation des capitaux propres.....	18
Emprunts et dettes financiers divers.....	19
Résultat financier.....	19
Liste des filiales et participations.....	20
Identité de la société mère consolidante.....	21
Engagements hors bilan.....	22

COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	-	-	-	-
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	20 968 750	-	20 968 750	20 968 750
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	17 133 941 946	-	17 133 941 946	16 537 974 624
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	17 154 910 696	-	17 154 910 696	16 558 943 374
Total Actif Immobilisé (II)	17 154 910 696	-	17 154 910 696	16 558 943 374
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	1 973 075 683	-	1 973 075 683	1 896 065 609
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	1 973 075 683	-	1 973 075 683	1 896 065 609
Valeurs mobilières de placement	692 641	-	692 641	703 113
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	1 110 501 413	-	1 110 501 413	607 950 156
TOTAL Disponibilités	1 111 194 054	-	1 111 194 054	608 653 269
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total Actif Circulant (III)	3 084 269 737	-	3 084 269 737	2 504 718 878
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	997 941	-	997 941	120 460
Total Général (I à VI)	20 240 178 373	-	20 240 178 373	19 063 782 711

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 5 460 409 392		5 460 409 392	5 460 409 392
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			428 110	428 110
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0		-	-
Réserve légale			101 581 438	96 407 316
Réserves statutaires ou contractuelles			-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		-	-
TOTAL Réserves			101 581 438	96 407 316
Report à nouveau			144 983	124 029
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			151 777 939	103 482 446
Subventions d'investissement			-	-
Provisions réglementées			-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			5 714 341 862	5 660 851 292
Produit des émissions de titres participatifs			-	-
Avances conditionnées			-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			-	-
Provisions pour risques			-	-
Provisions pour charges			-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			-	-
Emprunts obligataires convertibles			-	-
Autres emprunts obligataires			-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			4 065 638	7 632 709
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0		4 111 854 103	3 861 750 253
TOTAL Dettes financières			4 115 919 741	3 869 382 961
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			487 149	791 480
Dettes fiscales et sociales			378 914	285 715
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			10 408 358 066	9 531 700 499
TOTAL Dettes d'exploitation			10 409 224 129	9 532 777 694
Produits constatés d'avance			-	-
TOTAL DETTES (IV)			14 525 143 870	13 402 160 655
Ecart de conversion Passif (V)			692 641	770 764
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			20 240 178 373	19 063 782 711

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets	-	-	-	-
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-	-
Autres produits			1	-
Total des produits d'exploitation (I)			1	-
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			654 894	621 161
Impôts, taxes et versements assimilés			378 914	285 715
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations		-	-
	Dotations aux provisions		-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges			0	1
Total des charges d'exploitation (II)			1 033 808	906 877
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			- 1 033 807	- 906 877
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			229 246 485	182 525 261
Autres intérêts et produits assimilés			27 348 443	14 409 372
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 059 582	4 078 471
Différences positives de change			346 740 097	121 338 665
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			606 394 608	322 351 769
Dotations financières aux amortissements et provisions			18 212 336	18 963 222
Intérêts et charges assimilées			20 894 618	20 112 509
Différences négatives de change			350 992 634	124 262 548
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			390 099 587	163 338 279
RÉSULTAT FINANCIER			216 295 020	159 013 490
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			215 261 213	158 106 613

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-	-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	63 483 274	54 624 167
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	606 394 609	322 351 769
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	454 616 669	218 869 323
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	151 777 939	103 482 446

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est 20 240 178 373 € et le résultat s'élève à 151 777 939 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Identification de la société

ENGIE Finance a été immatriculée en 1994.

ENGIE Finance est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés d'ENGIE SA. Dans le reste du document, le « Groupe » fait référence à ENGIE SA et les entités incluses dans le périmètre de consolidation.

L'activité de la société est celle d'une centrale de trésorerie, ou cash pooling, chargée de la centralisation des flux de trésorerie des filiales françaises du groupe ENGIE SA. A ce titre, elle a conclu une convention avec les sociétés du groupe par laquelle il est prévu qu'elle reçoit l'excédent de trésorerie de ces sociétés, à charge pour elle de répondre ultérieurement aux besoins de trésorerie des sociétés du groupe.

La Société a pour mission d'assurer la liquidité des entités du Groupe. Ainsi, conjointement avec d'autres sociétés financières du Groupe, la Société recycle les excédents de trésorerie des entités du Groupe et assure leurs besoins de financement.

Principaux événements de l'exercice

Le 21 décembre 2020, l'emprunt de 500 millions d'euros contracté auprès d'ENGIE CC est arrivé à échéance. Cet emprunt a été renouvelé pour un montant de 1 milliard d'euros pour une durée de trois mois (échéance mars 2021).

A la même date, le prêt réciproque octroyé à ENGIE SA pour un montant 500 millions d'euros, arrivant à échéance a également été renouvelé pour un montant de 1 milliard d'euros et pour une durée de trois mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2020 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG), issu du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières regroupent :

- Les titres de participation
- Les prêts

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentés des frais accessoires externes directement liés.

En ce qui concerne les titres pour lesquels ENGIE Finance s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

Prêts

Il s'agit de prêts octroyés à des entreprises du groupe.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Créances d'exploitation

Les créances regroupent principalement les comptes courants des sociétés du Groupe.

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet de provision pour dépréciation.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités, et inscrites au bilan « en écart de conversion » pour les dettes et créances.

Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Dettes financières

Titres négociables à court terme

ENGIE Finance n'a pas émis de titres négociables en 2020.

Instruments financiers

Les instruments financiers utilisés par ENGIE Finance pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont présentés en tant qu'engagements hors-bilan.

Les résultats de ces opérations sont constatés de façon différente selon qu'il s'agit d'instruments cotés sur un marché organisé (constatation avant le dénouement du contrat d'un résultat égal à la variation de valeur de marché du contrat) ou d'un marché de gré à gré (pas d'enregistrement à la juste valeur).

Concernant les contrats traités sur un marché de gré à gré et qualifiés d'instruments de couverture, les gains et pertes sont constatées au compte de résultat, de façon symétrique à la reconnaissance en compte de résultat des transactions couvertes. Les pertes latentes sur les instruments ne bénéficiant pas de traitement comptable de couverture font l'objet d'une provision.

En cas de disparition de l'élément couvert, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

ENGIE Finance utilise, pour la valorisation des instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, des modèles internes représentatifs des pratiques de marché.

Impôts sur les bénéfices

Au 1er janvier 2008, la société ENGIE Finance a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du Groupe ENGIE SA selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE SA, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ont été préparés suivant les mêmes règles et méthodes comptables que celles appliquées pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2019.

Événements post clôture

Aucun événement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2020. L'évolution de la situation liée à l'épidémie de Coronavirus reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui met en oeuvre les mesures appropriées pour ses employés et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ENGIE FINANCE

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			-	-	-	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			-	-	-	
Terrains			-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	-	-	-		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-		
Immobilisations corporelles en cours			-	-	-	
Avances et acomptes			-	-	-	
TOTAL (III)			-	-	-	
Participations évaluées par mise en équivalence			-	-	-	
Autres participations			20 968 750	-	-	
Autres titres immobilisés			-	-	-	
Prêts et autres immobilisations financières			16 537 974 624	-	4 202 982 977	
TOTAL (IV)			16 558 943 374	-	4 202 982 977	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			16 558 943 374	-	4 202 982 977	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation	
			Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			-	-	-	-
Terrains			-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-	
	agencements et aménagements des	-	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles en cours			-	-	-	-
Avances et acomptes			-	-	-	-
TOTAL (III)			-	-	-	-
Participations évaluées par mise en équivalence			-	-	-	-
Autres participations			-	-	20 968 750	-
Autres titres immobilisés			-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières			3 607 015 655	-	17 133 941 946	-
TOTAL (IV)			3 607 015 655	-	17 154 910 696	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			3 607 015 655	-	17 154 910 696	-

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				-	-	-	
Prêts				17 133 941 946	4 817 681 241	12 316 260 705	
Autres immos financières				-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				17 133 941 946	4 817 681 241	12 316 260 705	
Clients douteux ou litigieux				-	-	-	
Autres créances				-	-	-	
Créances représentatives de titres prêtés				-	-	-	
Personnel et comptes rattachés				-	-	-	
Securité sociale et autres organismes sociaux				-	-	-	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			-	-	-	
	Taxe sur la valeur ajoutée			-	-	-	
	Autres impôts			-	-	-	
	Etat - divers			-	-	-	
Groupes et associés				1 972 327 563	1 972 327 563	-	
Débiteurs divers				1 440 761	1 440 761	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 973 768 324	1 973 768 324	-	
Charges constatées d'avance				-	-	-	
TOTAL DES CREANCES				19 107 710 270	6 791 449 565	12 316 260 705	
Prêts accordés en cours d'exercice				4 154 765 353			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				3 538 831 015			
Prêts et avances consentis aux associés				-			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				-	-	-	-
Autres emprunts obligataires				-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				4 065 638	4 065 638	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers				4 111 854 103	4 111 854 103	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés				487 149	487 149	-	-
Personnel et comptes rattachés				-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				378 914	378 914	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée			-	-	-	-
	Obligations cautionnées			-	-	-	-
	Autres impôts			-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				-	-	-	-
Groupes et associés				10 407 360 126	10 407 360 126	-	-
Autres dettes				997 941	997 941	-	-
Dette représentative de titres empruntés				-	-	-	-
Produits constatés d'avance				-	-	-	-
TOTAL DES DETTES				14 525 143 870	14 525 143 870	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				2 200 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice				1 950 000 000			

Charges à payer

[illegible]

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Prêts et autres immobilisations financières	48 186 262
Créances clients et comptes rattachés	-
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	748 120
Valeurs mobilières de placement	387 664
Disponibilités	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	49 322 046

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	341 275 587			341 275 587	16
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
Total	341 275 587	-	-	341 275 587	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	5 460 409 392						5 460 409 392
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	428 110						428 110
Ecart de réévaluation	-						-
Réserve légale	96 407 316				5 174 122		101 581 438
Réserves statutaires ou contractuelles	-						-
Réserves réglementées	-						-
Autres réserves	-						-
Report à nouveau	124 028			- 98 287 369	98 308 324		144 983
Résultat de l'exercice	103 482 446	151 777 939			- 103 482 446		151 777 939
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	-						-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 660 851 292	151 777 939	-	- 98 287 369	-	-	5 714 341 862

Emprunts et dettes financiers divers

Au 31 décembre 2020, les autres emprunts concernent principalement des emprunts contractés auprès des sociétés du Groupe à hauteur de 4 100 000 000 euros et des intérêts courus pour 114 306 euros.

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
	Charges	Produits	Net	Net
Autres intérêts, charges et produits assimilés	(11 793 929)	923 550	(10 870 379)	(12 335 474)
Intérêts sur comptes-courants et prêts	(9 100 688)	255 671 378	246 570 690	189 157 598
Résultat de change	(350 992 634)	346 740 097	(4 252 537)	(2 923 883)
Dotations et reprises de provisions à caractère financier	(18 212 336)	3 059 582	(15 152 754)	(14 884 751)
Charges nettes sur cessions VMP				
	(390 099 587)	606 394 607	216 295 020	159 013 490

page : 20 / 22

Identité de la société mère consolidante

ENGIE SA, société mère du groupe, est une Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code du Commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée le 20 novembre 2004 pour une durée de 99 ans.

Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Le siège du groupe est domicilié au 1 place Samuel de Champlain, 92400 COURBEVOIE.

Les titres d'ENGIE SA sont cotés sur les Bourses de Paris, Bruxelles et Luxembourg.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Nominal	Dev	Valeur Initial	Valo. 2020.12 EUR
Engagements donnés (à détailler)				
A.Total engagements liés à l'exploitation	-	-	-	-
Garantie de l'encours d'emprunt obligataire émis par le GIE ENGIE Alliance pour le bénéfice d'ENGIE Finance, donnée aux souscripteurs				1 030 089 000
Ligne de crédit non tirée LNGénération				1 575 000
Ligne de crédit non tirée GDF International				500 000 000
Ligne de crédit non tirée GRDF				310 000 000
B.Total engagements liés au financement	-	-	-	1 841 664 000
C. Total autres engagements donnés	-	-	-	-
I. Total engagements donnés (A+B+C)	-	-	-	1 841 664 000
Engagements reçus (à détailler)				
II. Total engagements reçus	-	-	-	-
Engagements réciproques (à détailler)				
FX Sale SWAP	(6 650 000)	AUD	(4 038 767)	(132 494)
FX Purchase SWAP	6 650 000	AUD	4 038 767	132 494
Forward Sale	(10 143)	CHF	(9 369)	(32)
FX Sale SWAP	(12 303 321)	CHF	(11 369 501)	(33 286)
Forward Purchase	10 143	CHF	9 369	32
FX Purchase SWAP	12 303 321	CHF	11 369 501	33 286
Forward Sale	(6 525 833)	GBP	(7 176 682)	(64 436)
FX Sale SWAP	(92 676 000)	GBP	(103 047 298)	(2 220)
Forward Purchase	6 525 833	GBP	7 176 682	64 436
FX Purchase SWAP	7 500 000	GBP	8 276 672	36 597
Forward Sale	(16 755 066)	SEK	(1 646 249)	(22 623)
FX Sale SWAP	(292 947 268)	SEK	(28 610 864)	(525 687)
Forward Purchase	16 755 066	SEK	1 648 364	20 503
FX Purchase SWAP	227 947 268	SEK	22 474 058	186 187
Forward Sale	(2 096 526)	USD	(1 694 908)	193
FX Sale SWAP	(187 902 985)	USD	(152 999 430)	(88 394)
Forward Purchase	2 096 526	USD	1 694 908	(193)
FX Purchase SWAP	100 304 985	USD	81 723 015	(18 789)
III. Total engagements réciproques	-237 774 000		-172 181 732	-414 426

ENGIE FINANCE

Société Anonyme au capital de € 5 460 409 392
Siège social : 1 Place Samuel de Champlain – 92400 COURBEVOIE
397 552 811 R.C.S. NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2021

SUR LA PARTIE ORDINAIRE

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2020 font ressortir un résultat net de 151 777 939,09 € décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Report à nouveau antérieur	144 982,98 €
Résultat de l'exercice	151 777 939,09 €
Total disponible	151 922 922,07 €
Dotation à la réserve légale	7 588 896,95 €
Dividende	143 335 746,54 €
Report à nouveau	998 278,58 €

Le paiement du dividende serait effectué le 8 juin 2021.

Conformément à la loi, nous vous rappelons le dividende distribué au titre des trois exercices précédents

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net (en €)
2017	341 275 587	200 670 045,16
2018	341 275 587	180 876 061,11
2019	341 275 587	98 287 369,06

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, décide de modifier l'article 2 des statuts à l'effet de le mettre en conformité avec les dispositions législatives. En conséquence, l'article 2 est modifié ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 2 - OBJET

La Société réalise en France et à l'étranger :

*- toute opération de trésorerie et de financement, en euros ou en devises, avec la Société ENGIE et ses filiales conformément à l'article L511-7, I du Code monétaire et financier ;
(...) »*

Le reste sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, décide de modifier l'article 23 des statuts afin d'y introduire la possibilité de convoquer les actionnaires par voie électronique. En conséquence, l'article 23 est modifié ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 23 – CONVOCATION ET LIEU DE REUNION DES ASSEMBLEES GENERALES

(...)

La convocation est effectuée quinze jours avant la date de l'assemblée par lettre simple adressée à chaque actionnaire, ou sur sa demande et à ses frais, par lettre recommandée. La convocation peut également être adressée par voie électronique. »

(...)

Le reste sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au secrétaire de la réunion pour certifier conforme des copies ou extraits du présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée et particulièrement à LEXTENSO, domiciliée à La Grande Arche La Défense – Paroi nord, 1 Parvis de La Défense, 92 044 Paris La Défense Cedex, pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

